

L'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL)

L'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement (ADHL) du Gard accompagne les Gardoises et les Gardois pour améliorer l'accès, le maintien et la qualité du logement, tout en luttant contre le mal-logement. Créée le 1er janvier 2023 à l'initiative du Conseil départemental du Gard, elle met en œuvre les objectifs du Schéma des Solidarités Sociales.

Que vous soyez locataire ou propriétaire, l'ADHL travaille avec des associations, bailleurs sociaux et collectivités pour répondre aux besoins spécifiques et coordonner efficacement son intervention.

Publié le 08/10/2024 - Mise à jour le 06/12/2024

Ses missions

L'ADHL accompagne les personnes en difficulté pour accéder à un logement ou prévenir les expulsions. Elle instruit les aides financières départementales comme "Habiter Mieux" ou "ALABRI" et pilote le Fonds Solidarité Logement. En animant la stratégie départementale de l'habitat, elle soutient les projets de construction, d'adaptation et de rénovation. L'agence facilite également l'accès à des logements adaptés aux besoins spécifiques, tout en réalisant des diagnostics énergétiques pour les ménages les plus précaires.

Agir contre le mal logement

Grâce à des dispositifs comme <u>le SLIME</u> ou <u>le programme ALABRI</u>, l'ADHL propose des accompagnements gratuits pour réduire les dépenses énergétiques ou renforcer la sécurité face aux risques naturels. Pour chaque besoin, une équipe dédiée quide les démarches et facilite l'accès aux financements.

Accompagner les plus fragiles

L'ADHL intervient quotidiennement pour faciliter l'accès et le maintien dans le logement, notamment via des mesures d'accompagnement social et <u>le Fonds Solidarité Logement (FSL)</u>. Elle soutient la création de logements sociaux dans tout le Gard et participe aux programmes de rénovation urbaine. L'accompagnement social proposé par l'ADHL comprend des aides pour l'accès, l'installation et la prévention des expulsions, avec un suivi en collaboration avec des juristes. L'ADHL joue un rôle clé dans la gestion du Fonds Solidarité Logement (FSL), attribuant des aides financières pour aider les ménages à accéder ou à se maintenir dans leur logement, ainsi qu'à réduire leurs dépenses énergétiques.

Le site internet dédié adhl.gard.fr



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>